

Tribunes du Laboratoire Citoyennetés (LC): Quelles actions publiques pour quelles citoyennetés ?

Le forum de l'AG 2010 a été un moment fort de mise en débats des orientations stratégiques du LC, en termes de production de connaissances associée à des stratégies d'appui au processus institutionnel. Outre les membres du LC et de son équipe permanente, ce forum a été élargi à des acteurs institutionnels (département ministériels, assemblée nationale, directions centrales), des représentants des collectivités territoriales, des OSC, des partenaires techniques et financiers, etc.

L'introduction aux débats a été assurée par le Député Lassané Savadogo, juriste et membre-fondateur du LC qui s'est appesanti sur la notion de «~citoyen~/ citoyenneté~» qui est susceptible de revêtir plusieurs significations. Pour certains la citoyenneté consiste à insérer des individus dans la société. Il s'agirait donc selon cette compréhension de lutter contre les exclusions et la marginalisation. On comprend donc l'importance qu'il faut accorder selon cette vision à des institutions telles que les hospices, les prisons, l'école, etc.

Cette vision a évolué avec la conception de l'Etat~; les fonctions principales de l'Etat n'ont pas changé significativement dans leur énumération mais chacune de ces fonctions est susceptible de variation selon le temps, selon le contexte et selon les systèmes politiques. On s'accorde à reconnaître que l'Etat exerce quatre fonctions qui du reste n'ont pas apparues au même moment, ce sont~: la mission régalienne, la fonction sociale, l'Etat providence et la fonction économique.

En Afrique, comme dans d'autres parties du monde, l'Etat a précédé la nation~; construire la nation apparaissait comme l'une de ses missions premières. Dans cette perspective, la quasi-totalité des Etats ont conçu cette mission comme un travail d'uniformisation à partir d'un pouvoir centralisé et fort. Ce fut la période des partis uniques, des syndicats uniques, des associations de femmes uniques, de l'association de jeunes uniques. Cette conception conduisait naturellement à nier et à combattre toutes diversités et toutes spécificités qu'elles soient politiques ou culturelles.

Avec l'avènement de la démocratie pluraliste, les rapports entre l'Etat et les citoyens changent de contenu~; mais comme l'a écrit Keynes, «~le problème n'est pas l'adoption des idées nouvelles mais plutôt l'abandon des anciennes~». Or en la matière, les processus démocratiques africains ont reçu un double héritage~: il s'agit de l'héritage précolonial et de l'héritage de l'Etat post colonial, pré-démocratique.

Le premier constat mentionné est que le local n'est toujours pas perçu comme exerçant une influence sur les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques. L'analyse de la décentralisation demeure focalisée sur les relations entre l'Etat et le local, de même les relations entre les collectivités locales dont les cadres ont été institués par les textes de la décentralisation restent embryonnaires alors que les opportunités de leur application sont fréquentes et pertinentes.

Le second constat est que les collectivités locales ne parviennent pas à montrer une visibilité dans la

gestion des grands enjeux contemporains. Elles ne participent pas, ou très peu à l'action publique et aux politiques publiques.

Un autre constat du député, c'est que l'élu local n'est pas forcément plus visible et plus accessible que l'élu national ou le représentant de l'Etat, non seulement la magie de l'audiovisuel est passée par là, mais en plus, ce n'est pas la visibilité physique qui importe mais plutôt la visibilité conférée par l'action. Laquelle, pose le problème des moyens.

Au Burkina Faso, il n'est pas surprenant d'entendre les populations affirmer que le passage inopiné de tel natif de telle localité est plus productif et plus rentable que le séjour prolongé d'autres natifs et même des autorités locales.

Pour terminer, le député a posé quelques interrogations fortes qu'il a voulu poser en terme de perspectives~: l'année 2010 marque le cinquantenaire de l'indépendance de 17 pays africains dont le Burkina Faso. Cette opportunité ne doit-elle pas être mise à profit pour une réflexion sur la refondation de l'Etat et de la démocratie en Afrique à partir de la décentralisation~?

Depuis un certain temps, il est question de réformes politiques pour approfondir le processus démocratique avec en toile de fond une relecture de la constitution~; ne faudrait-il pas profiter de cette opportunité pour la prise en compte conséquente de la décentralisation dans ces réformes tant sur le plan constitutionnel, institutionnel et du financement~? Les processus d'intégration enregistrent quelques avancées dans la sous région. Ne faut-il pas envisager une réflexion sur les liens existants entre le processus de décentralisation et le processus d'intégration en Afrique~?

Le forum a donc été une opportunité pour les participants de lancer une réflexion sur la relation entre action publique et citoyennetés, la nécessité de faire émerger des espaces de dialogue inclusif de toutes les catégories socioprofessionnelles tant au niveau local que national en vue de parvenir à la refondation de la gouvernance et de l'Etat en s'inspirant des enseignements du local.

En retour, le LC s'est proposé de poursuivre la réflexion et d'initier, en partenariat avec d'autres acteurs, des fora multi-acteurs aux échelles locale, nationale et sous-régionale.